



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Les paysages
d'Occitanie* par les chemins...



**Séminaire « Les paysages d'Occitanie par les chemins »
organisé par la DREAL Occitanie le 12 juin 2025
à Narbo Via (Narbonne - Aude)**

L'édition 2025 du séminaire paysage nous a amenés sur les chemins d'Occitanie, ces traces qui traversent notre région et façonnent nos paysages. Au-delà de leur simple fonction de passage, les chemins portent en eux des histoires et des usages divers qui s'entrelacent avec les dynamiques sociales, culturelles et environnementales de nos territoires.

Ce séminaire a proposé d'interroger à la fois les fonctions, les perceptions et le statut des chemins, permettant de percevoir les paysages d'Occitanie différemment. Les chemins présentent des enjeux multiples, et leur tracé relève d'une véritable stratégie locale. À l'heure du « toujours plus vite », sillonner un territoire par ses chemins offre l'opportunité d'une découverte différente, lente et apaisée, qui permet de découvrir ou redécouvrir un territoire et ses paysages. C'est le moyen pour chacun de renouer un dialogue sensoriel, quelles que soient ses motivations, à l'enseigne du « tourisme lent » qui se développe.

Cette journée d'échanges qui a rassemblé une centaine d'acteurs des politiques publiques, universitaires, chercheurs, professionnels et membres de la société civile, s'est tenu autour de deux tables rondes, laissant une large place à l'échange et au débat avec la salle.

La première table ronde interrogeait la fonction de circulation des chemins et les enjeux soulevés sur un plan technique, fonctionnel, voire économique. La seconde table ronde de l'après-midi visait à approfondir la fonction de découverte et d'approche sensible des paysages par les chemins.

**Ce document n'est pas un verbatim exhaustif, il vise à illustrer les échanges de cette journée.
Les liens vidéos vous permettront d'accéder à des moments choisis des interventions.**

Introduction

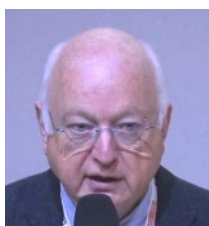
Les paysages que nous habitons nous façonnent, et façonnent nos relations sociales. Explorer nos manières d'habiter les paysages, c'est une façon de questionner tous les aspects de notre vie quotidienne, de notre ancrage dans le territoire et, au-delà, tout ce qui concourt à notre « habitus ».

Le séminaire, animé par **Manon Delbello**, a été rythmé par les interventions de deux « grands témoins », sorte de fil d'Ariane.

- **Odile Marcel**, philosophe et écrivain, spécialiste en histoire culturelle et paysage, présidente honoraire du collectif Paysages de l'après-pétrole
- **Alain Freytet**, paysagiste, grand prix du paysage 2022, conseiller du réseau des grands sites de France et paysagiste conseil du département du Tarn

En outre, **Nicolas Caruso**, facilitateur graphique, nous a apporté sa vision des interventions des uns et des autres, via des dessins en guise de synthèse de chaque table ronde

Patrick Berg, directeur de la DREAL Occitanie

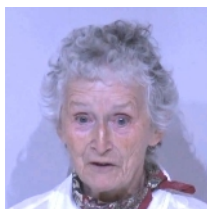


Vidéo

Un grand merci d'avoir accepté notre invitation à ce séminaire sur les paysages en Occitanie 2025. Cette initiative, prise depuis trois ans, pour proposer un séminaire annuel sur les paysages. Avec un sujet qui ne soit pas classique. L'idée est d'avoir des regards croisés sur des sujets un peu nouveaux.

Les paysages d'Occitanie par les chemins, c'est l'occasion de découvrir les paysages de notre région qui sont particulièrement magnifiques. Quels chemins utilise-t-on pour découvrir et en admirer les paysages, les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, le chemin de Stevenson, la corniche des Cévennes, la vallée de l'Alzou, au pied de Rocamadour, la traversée du cirque de Gavarnie. Et pour accéder à Conques, en venant du Nord, le vieux pont de 1880 où on ne peut passer qu'à vélo ou à pied. Vous n'avez pas la vue sur Conques, mais vous savez que vous êtes près de Conques. Ce n'est pas seulement ce qu'on a sous les yeux, mais c'est aussi les paysages environnants qui vous y amènent.

Odile Marcel, philosophe, membre du collectif Paysage de l'après pétrole



Vidéo

Ce séminaire peut être une façon puissante de s'orienter sur l'horizon général de nos engagements. De formation littéraire, je vous orienterai vers la lecture de "La légende des siècles" de Victor Hugo. Il met en roman, les grandes civilisations qui nous ont précédées, depuis les origines bibliques et de fait celle de l'Empire Romain. En exil sur l'île de Guernesey depuis la révolution de 1848, il construit dans ce texte, les bases universelles de l'Humanité, inspiré de la Paix Perpétuelle des philosophes du XVIII^e siècle et donne alors les bases de notre République. Les conjonctures actuelles, l'équilibre fragile d'une certaine prospérité, le risque d'un effondrement de certaines valeurs, nous poussent à le relire. La violence actuelle des enfants, leur rébellion, ramène le sujet de l'éducation. L'étude des textes classiques nous ont permis de nous armer sur le devenir collectif, apprendre à dialoguer dans l'agora, la philia, pour conjurer la violence et construire des compromis. L'humain a besoins de références, d'un sens qui se construit par le récit. Toutes les civilisations construisent des récits symboliques communs, base de la confiance nécessaire pour trouver sa place dans le collectif. Le récit des

civilisations passées démontre cette possibilité de ressort, de ressaisissement après une période particulièrement difficile. Les chemins d'aujourd'hui sont les traces de notre histoire, des anciens usages pour le travail de la terre, les circulations commerciales. Ces chemins ruraux s'effacent par la perte de leurs usages, après les remembrements, la déprise agricole et la pousse des ronces. Des chemins qui étaient entretenus hier par une population agricole nombreuse, qui y trouvait un usage dans le quotidien de leur vie. Nous nous retrouvons avec ce patrimoine en déshérence, tracé par des générations d'hommes et qui raconte l'histoire de nos aïeux. Aujourd'hui, nous sommes terriblement sédentaires. La captation des écrans répond à un réflexe de conformité, une réponse à donner aux sollicitations informatiques. Une attention volontaire permanente qui est usante. Mais parcourir un chemin et se retrouver dans une forêt ou face à une colline, se retrouver au centre des choses et recevoir ces messages par une attention involontaire, c'est extrêmement apaisant. Nous avons donc besoin de ces chemins pour la mémoire de notre histoire et pour les bienfaits des distractions qu'ils nous procurent.

Alain Freytet, paysagiste



Vidéo

Les "chemins", support de circulation, c'est aussi les motifs du relief, de la végétation, du bâti. Il y a d'abord "La Route principale", souvent plate et droite. Tout va vite et la relation au paysage est uniquement visuelle, à travers la vitre. La relation est très distante. Il y a ensuite les petites routes, celles qui suivent le relief en douceur. Elles sont plus proches du paysage car plus anciennes, plus encrées dans le réel de territoires. Elles sont parfaites comme voies cyclables, avec un partage des usages. Elles sont jalonnées de haies, d'arbres et d'abris, qu'il faut préserver. Et puis, les chemins de terre, qui desservent les parcelles agricoles. Ils traversent les villages et les fermes. Ils partagent les usages, agricoles, touristiques, piétons, cyclistes, tracteurs. Et enfin, le sentier, strictement piéton, où la largeur impose que l'on marche à la queue leu-leu. Le silence s'installe pour une relation directe aux lieux traversés, d'écouter, de toucher, de sentir. Il y a les sentiers de montagne, qui sont d'autant plus étroits et difficiles qu'on s'élève en altitude. Et puis, il y a le sentier de campagne, celui du pêcheur. Et le sentier du littoral, qui permet un regard apaisé en longeant la mer, sans la voiture, avec le moins d'urbanisation possible.

A Cauteret, un sentier s'est insinué dans le tracé du glacier, utilisant les roches polies. C'est là que le paysage s'inscrit, dans l'intelligence du chemin qui suit le relief. Et créer un nouveau chemin, demande à répondre à ces logiques de bon sens, et une perception sensible de terrain.

Dans le causse Méjean, au village de Villaret-Hures-la-Parade, où le causse est



complètement dégagé, les troupeaux passent par les drailles. Ces chemins guidés par des murs de pierres sèches qui donnent la direction.

A Conques, un des accès naturels pour venir au bourg est devenu privé. Les



abords se sont embroussaillés et la vision du village s'est perdue. Un travail particulier a été engagé par le syndicat mixte du futur GSF pour que le chemin redevienne public et qu'un entretien soit réalisé sur les bas-côtés afin de retrouver la silhouette du village, l'éperon rocheux du Bancarel et la plaine alluviale du Dourdou.

Au cirque de Navacelles, arriver au pied du point de vue majeur qu'est La Baume Auriol, est devenue possible sans traverser des stationnements de voiture et motos. On est juste dans le rêve d'arriver seul dans ce site remarquable. Un travail a été de restaurer le chemin du facteur. Celui qui permettait d'accéder au village en contrebas. Et de créer des boucles courtes, ponctuées de lavognes, pour permettre au plus grand nombre de profiter du paysage par les sentiers, des belvédères soignés et modestes. La sobriété des aménagements et de la signalétique doit être le maître mot.



Ici, sur l'île de la Réunion, la voie cyclable a complètement oublié les piétons. Les aménagements de pistes cyclables, gérées comme une infrastructure routière et ces codes, facilitent la vitesse au détriment de la qualité du cadre de vie et de la découverte des paysages. Tous ces sur-aménagements nous éloignent du sol, de la perception de la réalité du territoire et nous ne comprenons alors plus le paysage traversé.



Enfin, il y a le sujet des lieux intermodaux, quand il s'agit de quitter le train pour commencer une marche, passer d'un mode de locomotion à un autre. Les traiter comme une place de village en dehors des stationnements, avec un bar-café pour accueillir les arrivants de tout mode est beaucoup plus convivial.

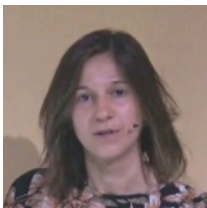
Une transition par [une petite vidéo réalisée par le CAUE de l'Aveyron](#) qui montre l'importance de l'entretien des chemins. La vidéo parle d'elle-même.



Table ronde 1



Les chemins pour se déplacer. Interroger leurs vocations, usages et statuts, pour une continuité des itinéraires



Vidéo

Chemins et sentiers sillonnent, structurent et façonnent nos territoires ruraux. Le maillage des chemins, tout comme leurs statuts, peut toutefois évoluer. Certains disparaissent faute d'entretien ou d'un usage avéré ; d'autres se développent par la reconversion d'itinéraires préexistants (voies vertes), tandis que certains parcours n'existent qu'au travers de servitudes ou conventions.

Il s'agit ici, au travers d'exemples locaux, de s'interroger sur les conditions d'une pérennisation ou de l'évolution des chemins, que ce soit au travers de leur statut foncier ou de leur aménagement / entretien.

Quelles sont les démarches à engager pour perpétuer la présence des chemins et voies vertes ? Quels sont les processus et les acteurs à mobiliser et à quel moment ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour concevoir, aménager et entretenir ces itinéraires ? Quelle place pour les chemins historiques et patrimoniaux ? Comment combiner les usages diversifiés (agriculture, forêt, tourisme ...) entre acteurs ?

Pour échanger sur ce sujet, voici les intervenants de cette première table ronde :

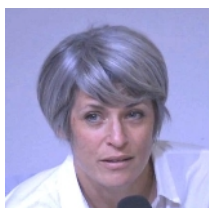
- Karine Beau-Thyarion, Agence Technique Départementale du Gard
- Thomas Azema, FFRP, département de l'Hérault
- Amélie-Madeleine Guers, PNR du Haut-Languedoc
- Sébastien Pénari, Agence Française des Chemins de Compostelle
- Antoine Frances, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

L'atelier se donne pour objectif d'aborder les 3 leviers principaux qui garantissent la pérennité des chemins :

- le recensement des chemins et leurs statuts,
- l'animation autour des chemins pour garantir leur reconnaissance,
- la gestion des chemins au quotidien.

Le recensement des chemins et leurs statuts

Karine Beau-Thyarion, Agence Technique Départementale du Gard



Vidéo

Il s'avère indispensable de recenser les chemins ruraux, quand la collectivité se retrouve devant des conflits d'usages.

Il faut alors leur donner une qualification juridique, pour qu'il soit soumis aux règles de droit commun. Il doit répondre à 2 critères :

- son appartenance au domaine privé de la commune. Il appartient au domaine privé de la commune, dès lors qu'il est identifié au cadastre et que la commune détient un titre de propriété ;

- que le chemin est affecté à l'usage public. Il y a présomption d'usage public dès lors qu'il y a une pratique directe par le public. Cette pratique peut être très vite perdue comme nous l'avons vu dans le petit film.

Alors, le chemin n'est plus protégé au niveau juridique comme chemin rural et les riverains ne s'empêchent pas de fermer son passage. La commune peut revendiquer la propriété du chemin durant la période de 30 ans précédant la prescription inquisitive.

Et il y a eu comme cela des centaines de milliers de km de chemins ruraux perdus. Cette perte de propriété par voie de prescription a été traitée dans la loi 3DS qui permet aux collectivités d'entreprendre un recensement complet des chemins ruraux, sur les bases des cadastres anciens. Après avoir pris une délibération du conseil municipal, la commune a 2 ans pour effectuer ce travail sans subir la règle de prescription. Et ce temps est très court pour effectuer ce travail. C'est la démarche essentielle pour commencer à reprendre possession des chemins.

Les qualifications juridiques des chemins

- LA VOIE COMMUNALE (article L141-1 et suivants du code de voirie routière)
- LE CHEMIN RURAL (article L161-1 et s. du code rural)
- LE CHEMIN OU SENTIER D'EXPLOITATION (article L162-1 du code rural)
- LE CHEMIN DE SERVITUDE (article 691 et/ou article 682 à 689 du code civil)
- LA SERVITUDE LEGALE D'UTILITE PUBLIQUE
- LE CHEMIN FORESTIER

FOCUS sur le régime du chemin rural

- LA RESPONSABILITE DE LA COMMUNE (CE, 26 sept. 2012, n° 347068)
- L'OFFRE DE CONCOURS (CE, 13 mars 1964 ; CE, 20 janv. 1961)
- LA POLICE SPECIALE DES CHEMINS RURAUX (article L161-5 et s. du code rural)
- LA REVENDICATION ET LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE (CA Limoges, 15 mars 2011, n° 10-17-771 - CA Limoges, 26 nov. 2015, n° 14/00706 - CA Limoges, 4 mai 2016, n° 15/00765 - Cass. 3e civ., 26 mars 2013, n° 12-16.558)

ILLUSTRATIONS

- (CAA Bordeaux, 1er déc. 2005, n° 02BX00209)
- (CAA Douai, 27 mars 2012, n° 11DA00031)
- (CAA Bordeaux, 13 juil. 2011, n° 10BX02494)
- (CAA Marseille, 26 mai 2011, n° 10MA03424)

ILLUSTRATIONS

- Cass. 27 sept 2011, n°10-21-514
- Cass. 12 janv 2017, n°15-25-226

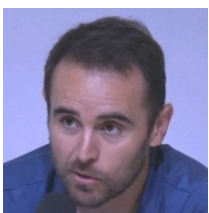
ILLUSTRATIONS

- CAA Nantes, 28 déc. 2019, n° 11NI01510
- CAA Douai, 21 juil. 2015, n° 14DA00383
- CAA Marseille, 7 mai 2009, n° 07MA02319
- Cass. 3e civ., 31 mai 2011, n° 10-16.065

La loi 3DS

La disparition du chemin rural...
CAA Nantes 22 septembre 2020, 20NT01144

Thomas Azema, FRFP, département de l'Hérault

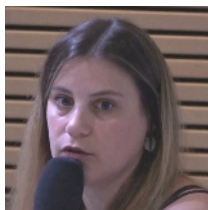


Vidéo

La base du recensement passe par les cadastres, le cadastre Napoléonien de 1850, celui de 1950, gardez tous ces historiques, ils sont précieux. La fédération met 3 à 4 ans de recherches et de conventionnement pour recréer un itinéraire. Il faut déterminer les fonctions du chemin, écologique, économiques sociales. Les logiques de déplacement d'hier et d'aujourd'hui, le chemin du facteur de Navacelles, le chemin des écoliers et les liens entre le bourg et les hameaux; Et après, il faut aller sur le terrain pour défricher, reconstituer ces accès.

L'animation autour des chemins pour garantir leur reconnaissance

Amélie-Madeleine Guers, PNR du Haut-Languedoc



Vidéo

Le projet "Passa Païs" qui veut dire « traversée de pays » est une voie verte de 80 km de Bédarieux à Mazamet. Il s'appuie sur une voie de chemin de fer désaffectée. De ce fait, elle traverse les bourgs de gare en gare. C'est le Parc qui est garant de l'animation autour de cette voie touristique pour concilier les divers intérêts, touristiques, agricoles, hébergeurs, patrimoines. Cette voie a été prolongée pour créer la VélOccitanie et reconnecter Passa Païs au Canal du Midi.



Sébastien Pénari, Agence Française des Chemins de Compostelle



Vidéo

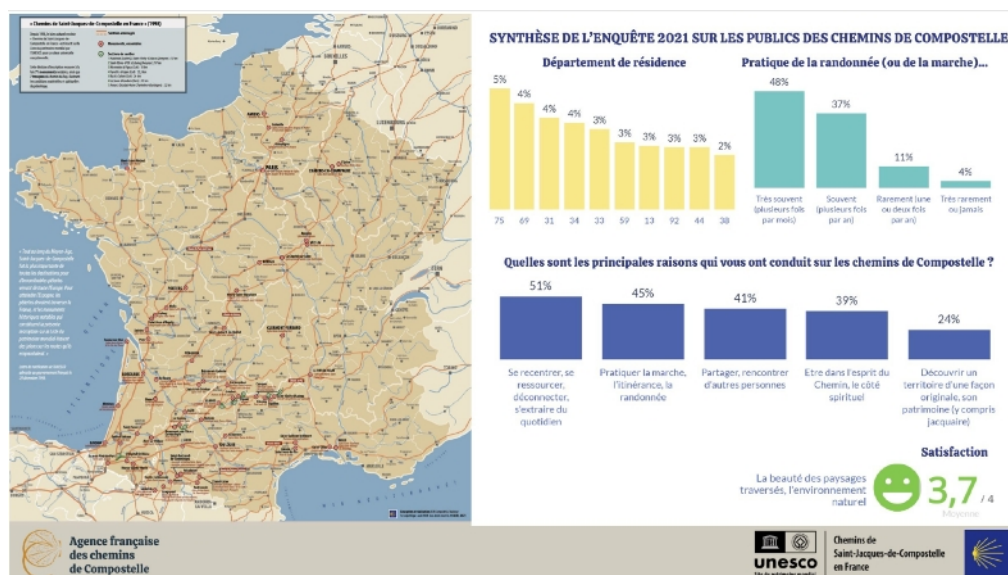
Les chemins de Saint Jacques de Compostelle, ce sont des chemins du 19 et 20 ème siècle, sur lesquels ont été identifiées des traditions du pèlerinage chrétien. Il est reconnu internationalement par l'UNESCO et par le conseil de l'Europe en tant que itinéraire culturel. Ce travail de reconnaissance mené par la FFRP a permis de protéger ce patrimoine dans un contexte de fort développement de l'urbanisation.

L'AFCC a réalisé une enquête de fréquentation des chemins de Compostelle en 2021 pour nourrir son travail d'animation et de gouvernance.

Ces cheminants sont souvent originaires des départements les plus urbains et ils aspirent à une reconnexion avec l'environnement, une expérience intime pour refabriquer des liens sociaux.

La pratique de foi du pèlerinage est assez faible, 19 %. Les attentes sont essentiellement motivées par les éléments culturels traditionnels.

Une approche commerciale a permis d'évaluer l'impact économique sur les territoires. A titre d'exemple, sur le tronçon Figeac-Cahors dans le Lot, la plus value est de 3 262 000 € par ans.

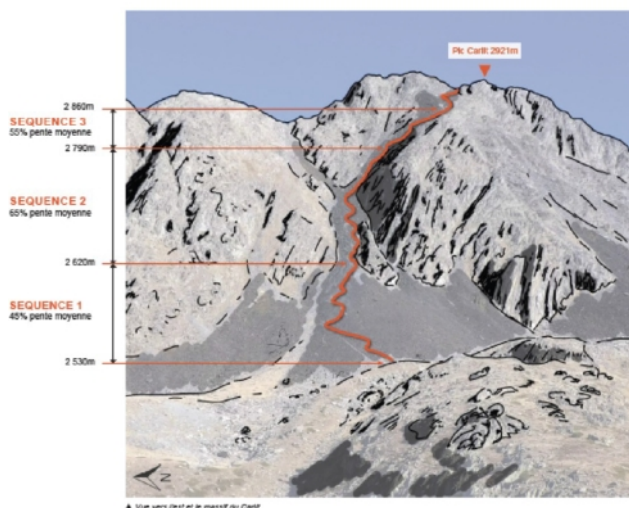


Antoine Francès, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales



Vidéo

Le Massif du Carlit est couvert par trois sites classés. Ce lieu est soumis à une pression touristique aux usages divers comme le ski et la randonnée. Ce grand massif rassemble un nombre important d'acteurs différents. le CD 66 a souhaité faire un inventaire des sentiers de randonnées afin de travailler ensemble sur un maillage cohérent. C'est près de 400 km de sentiers qui ont été étudiés, précisés, conventionnés et identifiés au Plan départemental des itinéraires de petites randonnées et de GR, afin de pouvoir programmer les actions d'entretien et d'investissement.



La gestion des chemins au quotidien

Karine Beau-Thyarion

Vidéo

Le chemin rural n'emporte pas obligation d'entretien, contrairement aux voies communales qui génèrent des dépenses obligatoires. Néanmoins, dès lors qu'un chemin a été entretenu, la responsabilité de la commune est engagée, si le défaut d'entretien conduit à un dommage.

Afin d'aider la collectivité à prendre en charge cet entretien, plusieurs possibilités s'offrent à elle :

- un dispositif de taxe directe, mais qui est très peu mis en place ;
- une souscription volontaire des riverains, en espèce ou en nature avec une représentation minimum de la moitié des propriétaires pour les 2/3 des terrains concernées ou les 2/3 des propriétaires pour la moitié des terrains concernés.
- si la municipalité refuse la souscription volontaire, les riverains peuvent créer une association syndicale qui pourra se substituer à la puissance publique.

Thomas Azema

Vidéo

Le chemin rural, c'est d'abord un foncier privé qui est défini par une parcelle cadastrale. La démarche du PDIPR donne au Département les compétences de puissance publique pour recréer des itinéraires de chemins. Il lui permet une visibilité, une connaissance et une appropriation pour une bonne gestion.

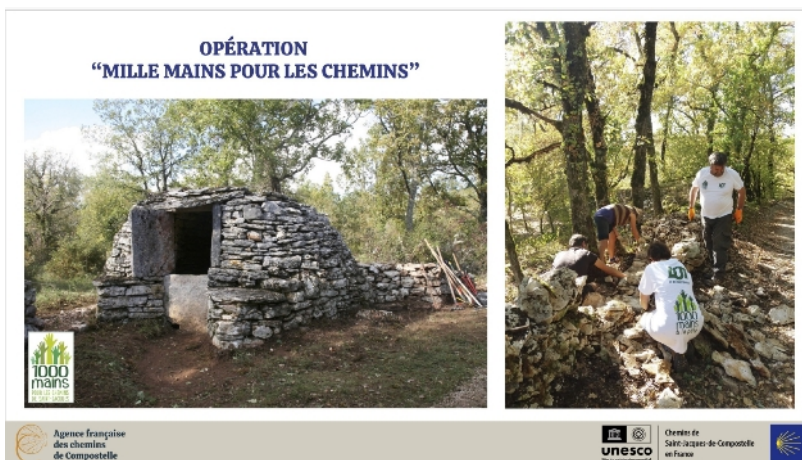
Au niveau de la fédération, nous regroupons les enjeux, de balisage, de sécurité ainsi que tous ceux visés dans le schéma ci-dessous.



Sébastien Pénari

Vidéo

« Mille mains à la pâte » est une association qui est née il y a 10 ans de la volonté des riverains d'un bout de chemin de Saint Jacques dans le Lot. Elle a permis de regrouper les bénévoles, soucieux de la restauration du petit patrimoine bordier, le premier week-end du mois d'octobre, pour, ensemble, débroussailler, réempiercer les



chemins. Dans une ambiance conviviale de rencontre, entre résidents et pèlerins. 4 nouvelles associations se sont constituées dans et hors du Lot. Enfin, deux autres actions ont fait référence dans la gestion du Bien UNESCO. Tout d'abord, la mise en place d'une signalétique d'interprétation sur le GR65 qui traverse l'Aveyron. Suite à l'obtention du label pôle d'excellence rural autour du chemin de Saint Jacques entre 2010 et 2014. Et ensuite, plus récemment, une démarche d'œuvres d'art refuges qui jalonnent ce GR et permet de mettre en lumière les éléments paysagés du territoire tout en accueillant les pèlerins pour une nuit.

Amélie-Madeleine Guers

Vidéo

Le PNR du Haut Languedoc a un rôle d'animation et de veille. Il informe sur les protections et sensibilise sur les écogestes, les usagers des chemins afin d'anticiper les conflits d'usages. Pour cela, il met en place un processus d'information par une signalétique in situ à destination du touriste, tout en respectant la qualité des paysages. Sur la voie Passa Païs et dans le massif du Caroux, les besoins sont liés à la gestion des forêts, la biodiversité et au monde agricole, notamment du pastoralisme, avec la présence des chiens de protection de troupeaux. Ces messages sont relayés sur les réseaux sociaux et les offices du tourisme. Les contrôles dans le temps sont assurés par une application SURICAT qui permet à tout un chacun d'identifier un problème d'infraction. Le PNR s'appuie aussi sur une équipe de "patrouilleurs", accompagnateur de moyenne montagne, labellisés "Valeurs Parc", pour sensibiliser les touristes, identifier les problèmes, et se mettre en relation avec les gardes champêtres si besoin.

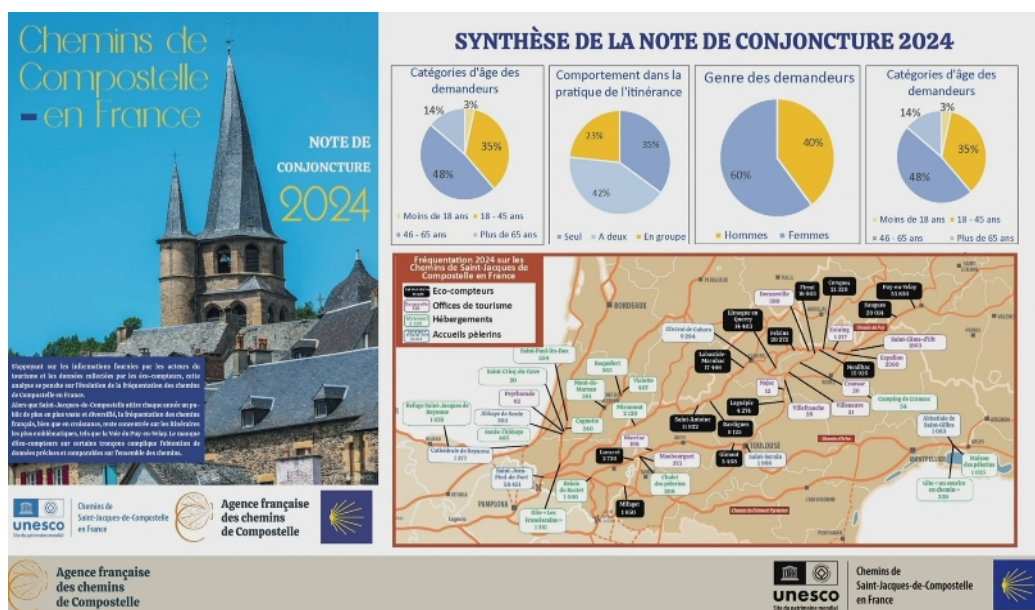
Antoine Francès

Vidéo

Sur le massif du Carlit, il y a le même type de procédé grâce au PNR des Pyrénées Catalanes. Le département a conventionné avec l'ONF, qui a des agents est assermentés, pour permettre aussi la verbalisation. Et bien sûr, il y a tout un ensemble de panneaux de signalisation, adaptés aux usages de chaque lieu, et notamment l'estive.

Vidéo

Pour les chemins de Saint Jacques de Compostelle, il existe une charte signalétique et une charte du randonneur. Nous sommes confrontés à un public essentiellement urbain, qui ne connaît pas les usages du monde rural. La nature leur semble ouverte et la propriété de tous. Sur le plateau de l'Aubrac, sur la voie du Puy-en-Velay qui est la plus fréquentée, la coexistence des troupeaux de bovins et les animaux des randonneurs pose beaucoup de problèmes. Nous rencontrons aussi le problème des affiches sauvages des hébergeurs. Cela dégrade la qualité des paysages traversés. En Aveyron, il y a eu une grosse campagne de mise en conformité réglementaire des pré-enseignes.



Vidéo

Le pôle de ressource national des sports de nature permet, avec l'outil SURICAT, de pouvoir identifier et faire remonter les problèmes rencontrés sur le terrain. Mais il existe aussi, entre les services de l'Etat, les collectivités et la fédération l'outil Outdoor Vision, qui permet de tracer les lieux de surfréquentation, et d'intervenir sur les besoins de stationnement. Et puis, il y a toute la gestion des couches d'information SIG, partagées entre nous, qui nous permet d'anticiper nos actions, de sensibilisation ou de verbalisation.

Échanges avec la salle - Les questions

Question 1 - sur les entrées - sorties de villes

Philippe Labaume, délégué régional des CAUEs d'Occitanie

Les aménagements pour vélo se multiplient dans les centres-villes et c'est bien. Par contre, dès qu'il s'agit de sortir de la ville, le cycliste, le piéton est confronté à de grandes ruptures de chemins. Par exemple, le chemin de Saint Jacques qui passe à Toulouse traverse le Pech David, un point culminant, qui offre une belle vue sur la ville. Et-bien, par nécessité, les pèlerins longent le canal du midi pour arriver à Toulouse.

Question 2 - sur les chasseurs

Myriam Bouhaddane, paysagiste au CAUE du Gard

L'été, il fait très chaud. Et en tant que randonneuse, je préfère me promener durant l'année scolaire. Mais là, le dimanche, quand on ne travaille pas, il y a beaucoup de chemins fermés pour cause de chasses. Les zones de chasse couvrent un territoire énorme, d'octobre à mai. Le lobby des chasseurs est plus important que celui des marcheurs, pourtant, les marcheurs sont beaucoup plus nombreux.

Question 3 - sur l'éducation des jeunes

Aurelie Harnequaux, Inspectrice des sites du Gard à la DREAL Occitanie

Dans le cadre du bénévolat pour restaurer les murs de pierres sèches, nous voyons beaucoup de personnes âgées. Il y a-t-il des expériences, avec le département, le ministère de l'Éducation pour permettre aux jeunes de pouvoir s'émanciper en réinvestissant le patrimoine des chemins ?

Question 4 - sur le choix de conserver ou non un chemin

Patrick Berg,

Dans une propriété donnée, les anciens chemins s'effacent progressivement du paysage du fait de la perte des usages antérieurs. Ils avaient néanmoins été dessinés avec le territoire pour des besoins spécifiques. Aujourd'hui la nature reprend ses droits, comment arbitrer entre nature et usages ? Comment retrouver les usages qui prédestinaient à ces chemins ?

Question 5 - sur les divagations dues aux applications numériques

Corentin Le Roux, Grand site de Navacelles

Je voulais signaler le problème des plateformes numériques qui proposent des traces de randonnées hors sentiers balisés. Ces divagations causent des problèmes de quiétude à la biodiversité. Depuis le COVID, les espaces naturels sont considérés comme des espaces de jeu. Il y aurait-il une institution, Etat, Département, qui puisse contacter ces structures pour demander à effacer ces traces de parcours ?

Échanges avec la salle - réponses

Réponses à la question 1, sur les entrées et sorties de villes

Thomas Azema

Il faut distinguer notre capacité à gérer au cas par cas le quotidien des chemins pour faciliter la circulation des randonneurs et la stratégie globale qui oriente l'intention de découverte. L'AFCC peut plus facilement répondre à cette question.

Sébastien Pénari

J'apporterai tout d'abord un texte de Jacques Lacarrière à l'occasion de l'inauguration de la voie d'Arles qui pose les problèmes dans la poésie des chemins.

Pour Toulouse, il y a toujours eu une pratique différente du tracé GR, parce que par le canal du Midi, c'est plat et c'est direct. Mais le principal dysfonctionnement à Toulouse, c'est la sortie, quand il faut traverser les zones résidentielles, industrielles ou d'activité à proximité de l'aéroport. Il y a un projet pour raccourcir le tracé et améliorer la qualité du cadre paysager. Initialement les GR ne traversaient pas les centres urbains, ils les évitaient. Dans le Gers, le GR 65 a fait l'objet de modification pour passer aux pieds des cathédrales.

Amélie-Madeleine Guers

Au PNR du Haut Languedoc, notre Passa Païs connecte les anciennes gares qui sont en centre ville. Mais il fallait travailler sur la porosité, les sas de passage entre un centre urbanisé, bénéficiant de mobiliers urbains, de services et des espaces de grands paysages. Il faut une transition progressive. Cela s'est passé à Bédarieux par des créations artistiques qui marquent ce passage.

Michèle Constant, paysagiste et membre du conseil scientifique du Parc des Grands Causses

Je regrette l'absence aujourd'hui de l'association "2 Pieds, 2 Roues" de Toulouse qui organise notamment des randonnées qui traversent la ville et permettent de découvrir la multiplicité des connexions entre l'urbain et le péri-urbain, à pied. Cela s'appelle les "transtoulousaines".

Réponses sur question 2 - sur les chasseurs

Thomas Azema

La FFP s'associe avec la FFC et nous travaillons à ce sujet. C'est à la fois un problème de connaissance des zones de chasse et une qualité de dialogue à instaurer.

Sur Sète Agglopolie Méditerranéen, il y a une application de géolocalisation en temps réel des zones de chasse en battue qui est proposée au grand public et disponible dans les offices du Tourisme.

Pour le dialogue, nous conseillons le fusil cassé et le chien retenu pour engager la discussion.

Geoffroy Veith, la communauté commune de la vallée de l'Hérault

Une seconde chose, en hivers, en période de chasse, mieux vaut marcher l'après midi. Les chasses se terminent toutes entre 11 h et 12 h du matin.

Antoine Francès

Le problème de la chasse est assez décalé des périodes touristiques. D'autres conflits d'usages existent aussi durant la période touristique avec les activités de pêche, de VTT, conflits entre les randonneurs locaux et les touristes espagnols. Tous ces groupes n'ont pas les mêmes codes et ont tendance à s'approprier l'espace. Cela ne devrait pas être.

Fabien Chelles,

Une partie des chasseurs sont responsables aussi de l'entretien des chemins.

Amélie-Madeleine Guers

Le PNR HL travaille effectivement avec la fédération de la chasse sur des projets de réouverture et d'entretien des chemins ainsi que de plantations et de protections contre les gibiers.

Thomas Azema

Ce travail s'effectue avec l'ensemble des bénévoles de la fédération et plus largement avec le monde agricole et rural pour le maintien des corridors écologique et l'entretien contre les risques de feu de forêt.

Réponses sur question 3 - sur l'éducation des jeunes

Thomas Azema

La FFRP a mis en place un outil qui s'appelle "Un chemin, une école" qui concerne les écoles élémentaires. Cela permet aux élèves de se réapproprier un itinéraire piéton, le patrimoine paysager à proximité de son école.

Réponses sur question 4 - sur le choix de conserver ou non un chemin

Antoine Francès

Pour le massif du Carlit, les premiers chemins répertoriés étaient liés aux entrées sur le site. Ils servaient à situer les lieux de stationnement pour désengorger les sites saturés. Les autres choix ont été motivés par les usages près existants et par beaucoup de concertation avec les usagers. Ce partage a permis aussi de sanctuariser certains espaces. Ce travail a pris 2 ans. Aucun nouveau sentier n'a été créé. Nous avons juste valorisé l'existant en regroupant des itinéraires multiples pour les mêmes parcours. Ce travail a optimisé le maillage des chemins.

Karine Beau-Thyarion

Les règles sur le patrimoine des collectivités sont là pour encadrer les possibles conflits d'usages. Même si l'on aurait pu souhaiter que cela se règle naturellement.

Thomas Azema

Au fond, il s'agit toujours de prendre le parti anthropologique dans le choix des tracés de cheminement. Sur les pratiques anthropiques, je voudrais rappeler les écrits de Jean-Claude Carrière et l'hommage qui lui a été fait dans sa ville de Colombrières-sur-Orb, avec un itinéraire de récit de vie.

Le point de vue des chevreuils ne pouvant être pris en compte. Dans ce cadre, je vous renvoie sur les capsules YouTube "Vies à vies" de pratiques nocturnes de la vie sauvage.

Enfin, sur le chemin, il y a encore un processus de socialisation entre les urbains et les ruraux, ce "bonjour " anodin mais qui est crucial pour se reconnaître en tant qu'humain.

Amélie-Madeleine Guers

Dans cette prise en compte des comportements nocturnes de la biodiversité sauvage, il faut signaler le changement de comportement des pratiques de randonnée vers les périodes de l'aurore et du crépuscule, du fait des périodes de grosses chaleurs estivales.

Ces pratiques viennent déranger les dernières périodes de quiétude animale, déjà habituées aux dérangements en période diurne.

Frédéric Delhoume, département du Gard, service d'attractivité et patrimoine naturel

Il faut rappeler la possibilité pour les Départements de développer une politique de protection des Espaces Naturels Sensibles avec une taxe spécifique liée aux aménagements. Elle permet l'acquisition de terrains utiles et à la mise en oeuvre de protections. L'enjeu est la gestion entre la protection de la biodiversité et la continuité des pratiques de pleine nature, liées au tourisme. Dans ce cadre le Département du Gard a acquis des terrains d'atterrissage de parapentes. Les PNR portent aussi ces objectifs.

Ensuite, il y a des politiques fractionnées à l'échelle des communes, souvent dans le cadre du déploiement de signalétiques et d'informations. De la communication sur ce que l'on fait et non sur le lieu où l'on est. C'est dommage.

Sébastien Pénari

Pour revenir à la propriété de M Berg, sans doute, le chemin perdu est celui qui amenait à l'église, pour la messe du dimanche matin.

Pour le recours à la vie des chevreuils, je vous suggère le documentaire "La horde".

Réponses sur question 5 - sur les divagations dues aux applications numériques

Amélie-Madeleine Guers

Au massif du Caroux, beaucoup de gens s'aventuraient en dehors des sentiers et il y a eu des accidentés évacués par hélicoptère. Cette montagne parfois très abrupte génère des problèmes de sécurité liées à la surfréquentation et la divagation en dehors des sentiers sécurisés. L'origine essentielle est dû à des signalétiques diverses et non coordonnées. Celle du Centre d'Alpinisme Français qui s'entraîne dans ces montagnes et ces parcours ne sont pas adaptés aux familles. Nous avons monté le "groupe Caroux" avec l'ONF, l'CAF, les communes, intercommunalités et la FFRP. Cela a permis d'effacer des signalétiques inadaptées et de coordonner les actions de communication pour la protection et l'accueil des visiteurs.

Jean-François Castel, Communauté de Communes du pays d'Olmes

Sur ce problème de divagation, il y a un problème aussi vis-à-vis des propriétaires privés. S'ils retrouvent des randonneurs dans leurs champs, ils seront amenés à fermer les sentiers. Cela risque de poser des problèmes, à terme, sur la continuité des sentiers de randonnée.

Frédéric Delhoume,

Pour le Département du Gard, il y a eu un travail directement avec les opérateurs, et notamment VisoRando qui a fait des progrès. Mais il y a aussi IGN Rando qui devrait, il me semble, diffuser par défaut les sources qualifiées d'itinéraires. La FFRP a eu la même démarche avec MaRando. Mais il y a maintenant énormément d'autres sources de données pour améliorer la qualité de la randonnée :

- des flux sur les zones de quiétudes animales, à éviter ;
- Map Patous, pour localiser les troupeaux et le chiens patous dans la région AURA ;
- CamptonCamp, une communauté de partage pour les sports de montagnes ;
- Iphigénie ...

Ces opérateurs tentent aussi d'améliorer leurs services.

Thomas Azema

Pour rajouter à ces propos, dernièrement la plateforme UtagawaVTT a signalé sur le réseau, faire évoluer son algorithme pour prendre en compte, à une période donnée, dans un tel lieu, les remontées de tracées de parcours.

Tous les acteurs ont intérêt à s'améliorer dans ce sens.

Conclusions de la table ronde par les grands témoins

Odile Marcel

Ces présentations démontrent les attentes que nous avons de nos territoires. Cette curiosité de rendre hommage à notre ascendance, leur façon de gérer la nature, qui rend compte de la question de l'agriculture que nous nous sommes choisie. Victor Hugo rappelait les signes du pouvoir que sont les églises et les palais. Se préoccuper des chemins, s'est aussi se décentrer de ces objets et considérer les attentes en matière d'écologie comme notre bien commun et celle de notre descendance.

Alain Freytet

La gestion des chemins nécessite une coordination du passage entre les espaces urbains et les espaces ruraux, où les moyens sont plus restreints de fait. Cela permettrait une sobriété nécessaire à la construction d'un paysage de l'après pétrole. En cela, l'action des bénévoles prend toute sa place dans la capacité à faire avec. Dans l'implication concrète et continue de la citoyenneté, bien plus efficace qu'une information descendante des valeurs du lieux.

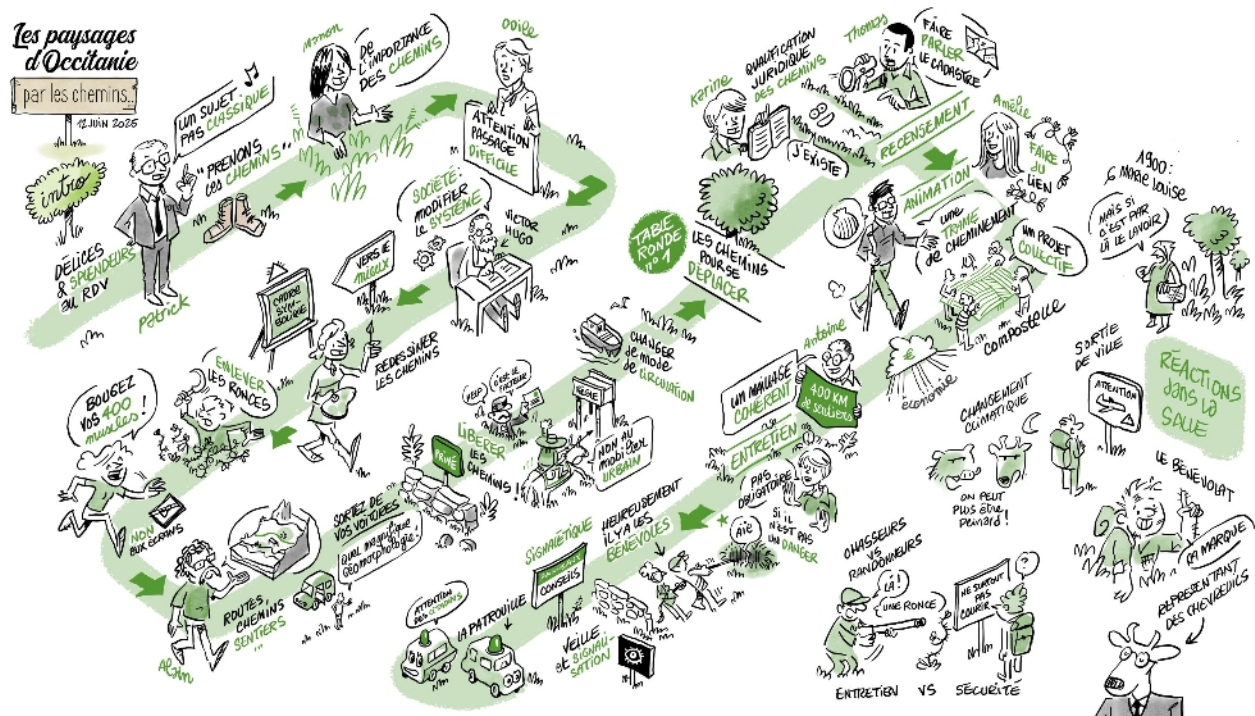


Table ronde 2



Découvrir – Arpenter le territoire au travers d'une démarche sensible, culturelle ou récréative

L'arpentage du territoire par les chemins constitue une opportunité de découvrir autrement nos paysages en région, quelle que soit la motivation initiale. Il peut s'agir d'une intention personnelle de ressourcement, d'une posture liée à la redécouverte d'un patrimoine ou simplement d'une envie sportive ou récréative plus ou moins développée. De fait, au-delà du processus motivant le déplacement, il s'agit bien de redécouvrir de manière différente nos paysages et parfois de recréer du lien territorial et social.

Comment cette pratique par les chemins permet-elle de changer le regard des usagers sur leur territoire ? Quelles sont les conditions pour renforcer l'attrait et l'émotion suscitée ? Quelles sont les places de la culture et de la nature dans ces processus ?

L'intention de l'après-midi a pour objectif d'être un peu plus poétique et d'avoir une approche un peu plus culturelle et de questionner un petit peu les récits que l'on donne à voir justement sur ces chemins que l'on recense, que l'on entretient et que l'on anime.

Il y a différentes manières de donner du sens aux chemins qu'on parcourt, avec ses dimensions religieuses et ses dimensions de pèlerinage. Il y a aussi des dimensions culturelles et artistiques qui ont été suggérées, ainsi qu'une dimension littéraire.

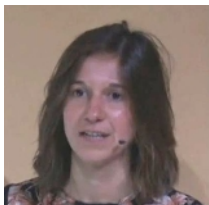
On peut aussi vouloir se promener pour visualiser un patrimoine historique, un patrimoine bâti au-delà du patrimoine naturel.

Pour en parler, voici les intervenants de l'après-midi :

- **Nicolas Delbert** du CAUE de la Haute-Garonne,
- **Jean-François Castel** de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes,
- **Morgane Coste-Marre** pour l'Entente Causses-et-Cévennes,
- **Hubert Pfister** pour l'association des chemins de Stevenson,
- **Fred Sancerre** pour l'association Derrière le Hublot.

Thème 1 - Patrimoine et histoire que l'on donne à voir

Manon Delbello



Vidéo

On commence cet échange autour de cette notion de patrimoine, d'histoire que l'on donne à voir sur les différents sentiers et chemins que vous avez en relation, soit à gérer, soit à animer au travers de vos différents projets et de partager vos retours d'expérience pour aborder donc un panorama d'entrées sur les chemins.

Hubert Pfister, président de l'association « Sur le chemin de Robert Louis Stevenson »

Vidéo

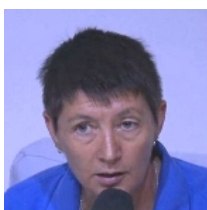
On prend soin d'essayer d'éveiller l'attention des personnes qui viennent marcher sur le chemin, d'éveiller leur attention sur le récit même de Stevenson « Voyage en Cévennes avec un âne », puis éventuellement d'aller un peu plus loin sur la compréhension de l'homme et de son œuvre. À ce titre, nous avons par exemple une exposition que nous avons faite en 2008 sur Stevenson, l'homme et son œuvre. Et nous essayons de la partager sur l'ensemble du territoire traversé. Ce chemin a été inauguré par Stevenson lui-même et un récit de voyage a été établi dès 1879. Stevenson avait consigné les rencontres de son voyage dans un petit cahier bleu de 62 pages.

Si on prend le temps d'essayer de comprendre le regard qu'il pose et les paroles qu'il échange avec ceux qu'il rencontre sur ces paysages qu'il découvre, alors on finit par entrer dans une œuvre littéraire qui invite à penser.



Balade avec un âne © Association sur le chemin de Robert-Louis Stevenson

Morgane Costes-Marre, chargée de mission Patrimoine de l'Entente Causses et Cévennes



Vidéo

L'Entente interdépartementale des Causses-et-Cévennes, c'est une collectivité territoriale qui gère le site qui est inscrit en tant que site UNESCO, au titre des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen.

On a un territoire qui est effectivement parcouru par beaucoup de chemins, des chemins historiques, des GR.

On a beaucoup ce que l'on appelle des grands horizons et les personnes nous disent, vous avez de grands paysages naturels, mais ils ne voient absolument pas

la main de l'homme. Pourtant, ces paysages sont totalement construits, l'agropastoralisme recelant des éléments identitaires, nommés attributs. Ces chemins sont bordés de tout un ensemble de patrimoine vernaculaire. La transmission de ces valeurs de pratiques agro-pastorales, qui ont plus de 5 000 ans, passe notamment par les histoires contées.



Agropastoralisme © Entente Causses et Cévennes

Jean-François Castel, Communauté de Communes du Pays d'Olmes



Vidéo

Le Pays d'Olmes est dans une démarche de projet Grand Site de France, autour du site phare de Montségur. On est aussi dans une démarche UNESCO, au travers des Forteresses royales du Languedoc.

Les sentiers de randonnée sur le territoire du Pays d'Olmes ont été un des leviers de la création de la communauté de communes, intégrant leur gestion. Un réseau de chemins s'est ainsi constitué.

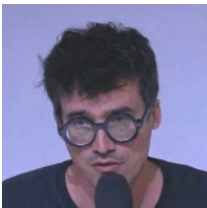
L'évolution de la demande sociétale nous impose une médiation qui s'accompagne d'actions de préservation et de valorisation des chemins. Un bureau d'études nous accompagne pour réaliser un schéma d'interprétation sur le réseau existant. Cela aboutit à l'exploitation de 6 itinéraires et à la mise en œuvre de 5 belvédères, en co-visibilité avec le pog de Montségur. Un des thèmes de médiation repose sur l'histoire industrielle du territoire.



Projet de belvédère © CC du Pays d'Olmes

Les aménagements recherchent la sobriété, notamment au travers des matériaux utilisés. Ils devraient être finalisés en 2026.

Fred Sancerre, directeur de l'association Derrière le Hublot



Vidéo

Les chemins de Saint-jacques accueillent un nombre important de randonneurs, mais il n'existait que peu d'espaces de rencontre avec les habitants. En tant qu'acteur du champ artistique et culturel, je m'aperçois que les randonneurs ont une pratique du chemin qui est inconnue des habitants. Ils ont aussi leur culture propre. Il y a donc un enjeu de réappropriation de ces espaces pour les partager. La démarche est initiée en 2016 avec l'Agence des chemins de Compostelle et le PNR des Causses du Quercy en vue de la création des œuvres d'art refuge, qui ne se substituent pas aux hébergements existants.

Ces œuvres sont conçues à partir d'une des valeurs UNESCO du chemin de Saint-Jacques qui est l'hospitalité. Ce qui conduit à créer des œuvres avec une fonction d'usage qui auront vocation à naître à l'endroit où elles sont. L'œuvre doit sortir de terre en s'inscrivant dans le paysage avec des matériaux locaux.

Ce travail s'accompagne d'un récit adapté à chaque réalisation.

Elles sont toutes différentes. Une tonne à eau, un fac-similé d'une boule de granit, une construction en pierre sèche. Ces œuvres portent des langages symboliques poétiques. Elles sont réalisées par des designers, des architectes, des plasticiens, des scénographes.



Vidéo

La création de l'itinéraire Trans-Garona a constitué une opportunité pour le CAUE de construire un récit autour de la Garonne, de raconter l'évolution des paysages de ce fleuve, sur un linéaire de 180 km, entre les sources de la Garonne au Val d'Aran, jusqu'aux limites départementales.

Un travail d'arpentage a été mené tout au long de la Garonne, avec une approche géohistorique. Ce travail a permis de récupérer des masses d'informations graphiques et photographiques. Ces documents sont à la base de la réalisation de différents supports de communication, des carnets de voyages, des expositions, ainsi qu'une application smartphone en réalité augmentée.

Les acteurs territoriaux se sont saisis de ces éléments pour promouvoir leur territoire.

Ce travail s'adresse aussi directement aux habitants qui souvent méconnaissent leur territoire.

MULTIPLICITE DES SUPPORTS / 6 Carnets de Voyage



Thème 2 - Découvertes et divagations autour des chemins, appropriation

Manon Delbello

Vidéo

Comment peut-on proposer ses propres expériences d'une balade, d'un sentier, comment on donne des opportunités de découverte, en s'éloignant un peu de ce tracé encadré ? Déjà, est-ce que c'est possible ?

Jean-François Castel

Vidéo

Une thématique n'a pu être traitée dans notre schéma, c'est la thématique industrielle. Nous aimerions proposer un parcours depuis la commune de Lavelanet, dont l'urbanisme a été marqué par cette activité. Une manière de découvrir autrement le territoire.

Fred Sancerre

Vidéo

Le développement des œuvres refuges sur le chemin de Saint-Jacques a fait l'objet d'une large concertation. Les habitants des villages s'approprient facilement ces œuvres, ce qui limite le recours à la signalétique. Juste un cartel à proximité de l'œuvre. Sinon, l'information se fait plutôt de manière orale, par exemple avec l'épicier du village du coin.

Ces œuvres deviennent des lieux repères, d'appropriation et d'identité. Cela peut passer notamment par des photos des pompiers qui consolident cette reconnaissance d'un patrimoine contemporain.

La justesse de ces œuvres se retrouve aussi dans leur situation. Elles n'ont de sens qu'à l'endroit où elles existent et ne peuvent être déplacées ne serait-ce qu'à quelques kilomètres. Cela participe à cet attachement local.

Morgane Costes-Marre

Vidéo

Sur les Causses, on ne peut pas trop laisser divaguer les personnes, avec la présence de troupeaux, des patous mais aussi des clôtures. De facto, les promeneurs sont obligés de rester sur le chemin, par exemple des buissières qui servaient autrefois à ramener les troupeaux à la ferme tout en étant guidés et protégés du soleil par ces buis. Il y a aussi les drailles qui se confondent avec certains chemins de grande randonnée. D'autres chemins sont bordés parfois de bornes templières hospitalières, significatives de cette appropriation locale.



Exemple des buissières qui servaient autrefois à ramener les troupeaux à la ferme

L'appropriation de tous ces chemins est liée à leur usage, les drailles servant notamment à la transhumance à pied des 20 000 brebis qui montent chaque année dans les estives. Historiquement, c'est aussi par ces drailles que sont arrivées la foi protestante et les idées nouvelles. D'où l'importance aussi de préserver cette histoire.

Hubert Pfister

Vidéo

La thématique du chemin de Stevenson est plutôt immatérielle. En lien avec la vie de l'écrivain, influencée dans sa jeunesse par les puritains écossais. Il serait venu marcher dans les Cévennes du fait d'un chagrin d'amour mais l'histoire est plus complexe. Il voulait surtout voir ce qu'il restait de la mémoire des Camisards cévenols au travers des chemins et des paysages traversés. C'est un des axes que cherche à faire connaître l'association.

Celle-ci est née d'une appropriation d'hommes et de femmes qui ont voulu promouvoir cet itinéraire. Il y a d'abord eu le club cévenol qui a organisé en 1978, à l'occasion des 100 ans de l'itinéraire un jumelage entre les Cévennes et l'Écosse. Cela a pris la forme de randonnées, de compétitions sportives, de conférences partagées.

La mise en place du chemin de Stevenson en 1994 a aussi des retombées économiques importantes, évaluées à 10 millions d'euros. Cela concerne directement les acteurs locaux, à commencer par les agriculteurs.

L'intérêt de ce chemin est multiple, économique, littéraire, spirituel, existentiel. Ce chemin est une invitation non seulement au voyage mais à la découverte et à la compréhension des choses. Notamment des bouleversements technologiques. A l'époque de Stevenson, c'était le développement du train, aujourd'hui c'est la propagation des énergies renouvelables à proximité du chemin.

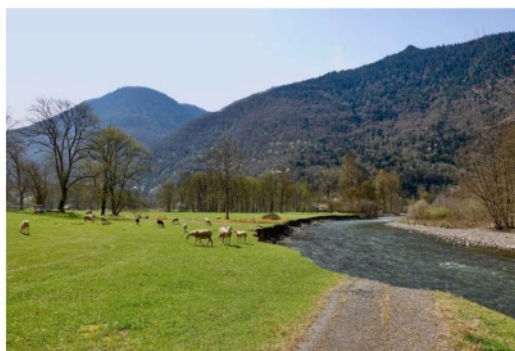
Nicolas Delbert

Vidéo

Le parti pris a été de faire des digressions autour de Garonne. Il faut sortir du sentier, sortir du chemin. C'est là que ça devient intéressant finalement, pour découvrir différentes facettes des paysages fluviaux, avec des contrastes forts. Il s'agit de redécouvrir le fleuve, colonne vertébrale oubliée du territoire et pourtant identitaire. Une occasion de découvrir autant de sujets, autant de motifs, d'interprétations, de récits. L'exploitation des ressources, des barrages, des centrales, des usines chimiques, de l'exploitation alluvionnaire, de l'agriculture participent à cette compréhension et appropriation des paysages et du territoire.

Autres Garonnes, c'est découvrir les différentes facettes de la Garonne, avec un récit qu'il a fallu construire, au travers des paysages « banals »..

Agriculture



Intervention 12 juin 2025 - Séminaire Paysages d'Occitanie

4

Hubert Pfister

Vidéo

Ces propos sont au cœur des contradictions de tous les porteurs de projets que nous sommes. Il faut à la fois inciter, inviter, organiser, montrer, donner à voir, que sais-je encore, et en même temps il faut essayer de faire passer l'idée que si on fait un pas de côté, on découvre quelque chose d'autre. C'est une espèce de contradiction qu'il y a entre être organisateur et en même temps un désorganisateur.

Nicolas Delbert

Vidéo

Nous travaillons beaucoup sur la question d'être en pleine conscience dans des environnements autour desquels on n'est pas habituellement en pleine conscience. Souvent on est dans l'éveil quand on est dans la culture du paysage esthétisant de la carte postale. Le travail de découverte du territoire c'est d'arriver à amener les gens à ouvrir leurs sens, même dans des éléments du quotidien traversés.

L'enjeu des œuvres refuge était bien de révéler le territoire. Elles font écho à ce qui était déjà là, deviennent un lieu vers lequel on va et sur lequel finalement on s'assoit. Ces œuvres permettent une nouvelle expérience physique, elles viennent aussi créer des perturbations sur le chemin, des ruptures paysagères.

Échanges avec la salle - questions

Nicolas Vignau, paysagiste au CAUE de Lozère

Plusieurs sujets évoqués. Le chemin des écoliers qui existait historiquement tend à disparaître au profit de la voiture.

Les chemins du quotidien ont eu tendance à disparaître, au profit des grands itinéraires de randonnée.

La réappropriation de ces chemins passe par une animation en milieu scolaire, en proposant de redécouvrir les paysages du quotidien par les chemins.

Cécile Lupiac, paysagiste

La création d'itinéraires avec un souci de marketing territorial pose question. C'est le cas par exemple dans les Pyrénées-Orientales avec la dualité des chemins sur le littoral, très fréquentés, et dans l'arrière-pays où l'on veut faire venir les visiteurs. Cela s'accompagne de marketing qui se traduit par de l'affichage mais aussi des applications pour smartphone. Avec des gens qui regardent plutôt leur téléphone qu'ils ne profitent de l'expérience de paysage sur site.

Patrick Gironnet, ABF du Tarn

Les chemins très anciens constituent des guides pour voir des éléments d'intérêt, des points de vue, des villages, des clochers, des domaines. Autant d'endroits où les hommes ont construit et habité.

Échanges avec la salle - réponses

Nicolas Delbert

C'est bien de prendre un bouquin et un smartphone pour découvrir le paysage., mais c'est encore mieux quand il est raconté par des acteurs du territoire, avec une médiation in situ. Les ouvrages permettent de préparer la visite. C'est une acculturation.

Les ateliers scolaires, ils poursuivent cette idée-là. C'est-à-dire qu'on raconte et puis surtout, on découvre. Et le plus important, c'est qu'on travaille beaucoup sur la question de la transmission et de l'ancrage des savoirs, au travers des émotions, des perceptions.

Morgane Costes-Marre

Les habitants n'ont pas conscience du patrimoine vernaculaire qu'ils ont là, et par exemple, désigner attribut du bien, ils ne savent pas qu'une caselle, une

jasse, une lavogne, c'est du patrimoine. C'est donner à voir et à comprendre ce paysage avant tout. Ça n'a rien de poétique, mais il y a tellement déjà à raconter avec les 5 000 ans d'histoire. Les parcours constituent une valeur méconnue. Dans les visites, on montre toute cette richesse d'un paysage entretenu, on le révèle.

Fred Sancerre

Tout le monde utilise le mot « récit » qui peut constituer une invention pour simplifier une histoire plus complexe. La question est de savoir si ce récit repose sur des éléments factuels ou pas.

Le marketing territorial est aussi problématique, avec ses aspects positifs et négatifs. Ce n'est pas le sens de notre démarche, bien que le projet Fenêtre sur Paysage s'inscrive sur plus de 850 km de chemins. Mais avec des territoires disparates et parfois en opposition. Ce qui ne leur permet pas de travailler ensemble. Ponctuellement, les opérateurs du tourisme peuvent mettre en avant une œuvre, par exemple Super Cayrou, en lien avec l'imaginaire local.

Dans tous les cas, le récit qu'on pourrait tirer serait autour de la frugalité architecturale.

Hubert Pfister

Un de nos objectifs, c'est de transmettre aux jeunes générations l'intérêt que peuvent représenter ces chemins pour découvrir le territoire. A l'occasion des 30 ans de l'association, nous avons initié une démarche sur Langogne qui réunissait près de 1 000 enfants scolarisés de la maternelle au Bac+2 (pour 3 000 habitants). Les établissements scolaires ont joué le jeu et développé des thématiques à la fois littéraires, dans le domaine du graphisme et du dessin, dans le domaine du chant, dans le domaine du théâtre. En lien avec le récit de Stevenson.

Dans les engagements que nous prenons, il y a une action en faveur de la jeunesse qui se décline aussi bien avec les enfants du primaire qu'avec les enfants des lycées et des collèges et les formations universitaires. Tout ceci donnant lieu à des échanges, des jumelages. Le chemin est un prétexte à de rencontres internationales.

Nous avons aussi initié une autre démarche sur la question du patrimoine voici quelques années, au sein d'une communauté de communes. Il s'agissait d'interroger les habitants. « Qu'est-ce qui fait patrimoine pour vous ? », « Qu'est-ce que vous pensez qu'il faudrait faire pour le conserver ? ». Ces échanges ont permis de créer le plan patrimoine-emploi. Le diplôme patrimoine-emploi a permis de participer à la création de formations qualifiantes.

Fred Sancerre

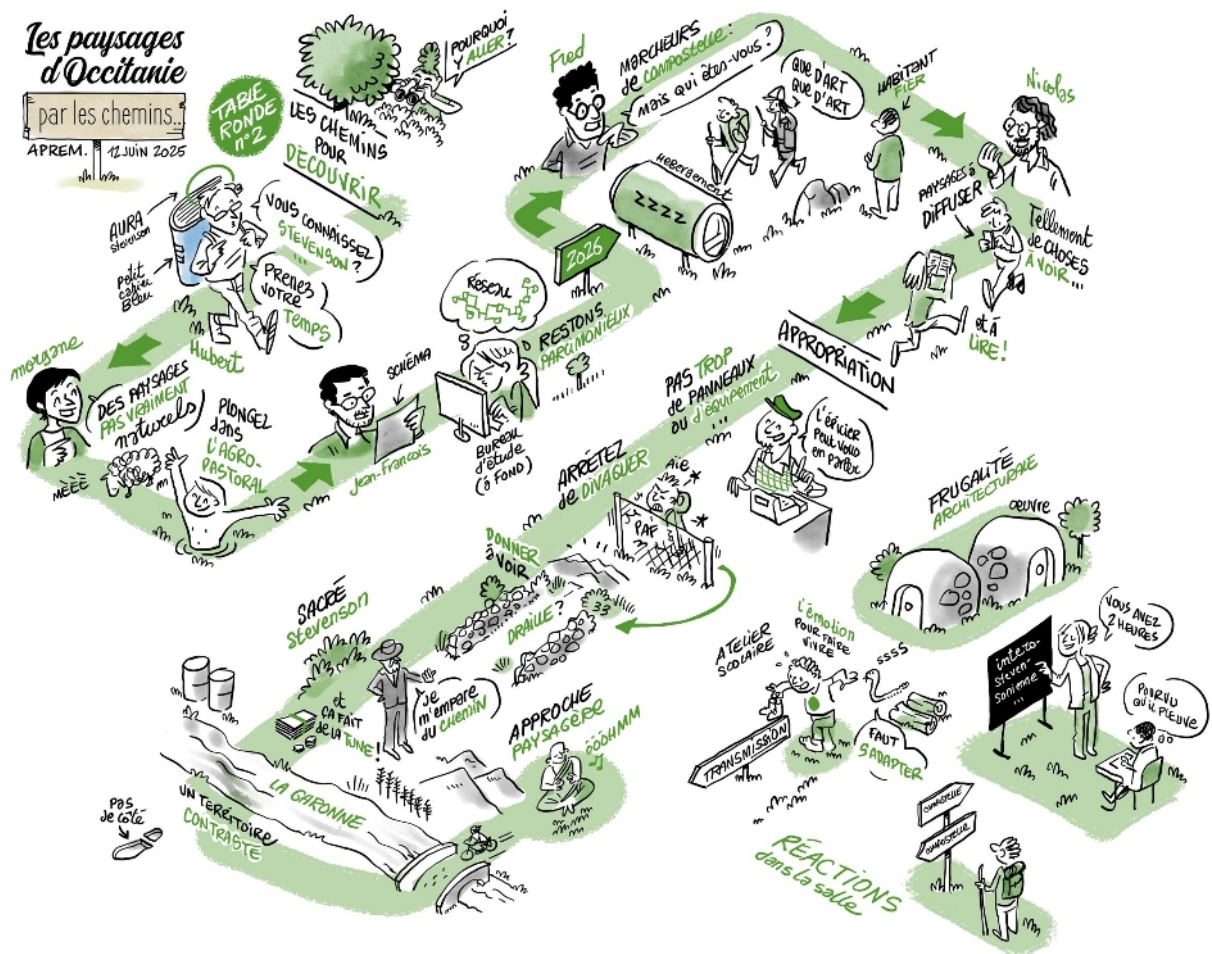
Le chemin constitue aussi un enjeu pour les acteurs locaux. Lorsqu'un village crée un pôle multiservices, elle souhaite que le chemin puisse y passer naturellement, alors que pour d'autres acteurs l'évitement des villages est recherché. On peut aussi avoir le cas de balisages alternatifs pour mener les randonneurs vers des hébergements un peu éloignés. Une forme de marketing territorial en lien avec une activité économique.

La captation des randonneurs par les territoires est une réalité, en cherchant par exemple à créer des variantes de tracé. En cela, on voit bien que l'idée de ce type de chemin est une invention contemporaine.

Un autre élément intéressant concerne l'aspect patrimonial et de la transmission d'un patrimoine contemporain. L'expérience de Super Cayrou permet d'espérer que l'on transmette aux générations futures ce patrimoine nouveau, porteur de sens et pas simplement fonctionnel.

Concernant le marketing territorial, il faut rester vigilant et ne pas se tromper sur le message à faire passer. Il y a des habitants sur ces territoires et ils doivent être intégrés à l'équation, en évoquant par exemple l'habitabilité. L'art véritable nous permet de répondre à cette ambition mais ne doit pas s'intégrer dans un projet de marketing territorial, souvent très politique.

La création d'œuvres refuges ne répond pas aux besoins d'hébergements sur le territoire. Le fait que des gens puissent dormir dans ces espaces constitue une pratique accessoire par rapport à la démarche de base. On ne crée pas d'hébergement en tant que tel. C'est un espace un point de balade avec une œuvre qui cherche à réinterpréter le territoire. Les communes deviennent propriétaires des œuvres par rétrocession. Avec un entretien le plus modeste possible, correspondant aux faibles moyens de la collectivité. Ne pas mettre de poubelles par exemples participe de ce processus de sobriété, les sites restant toujours propres.

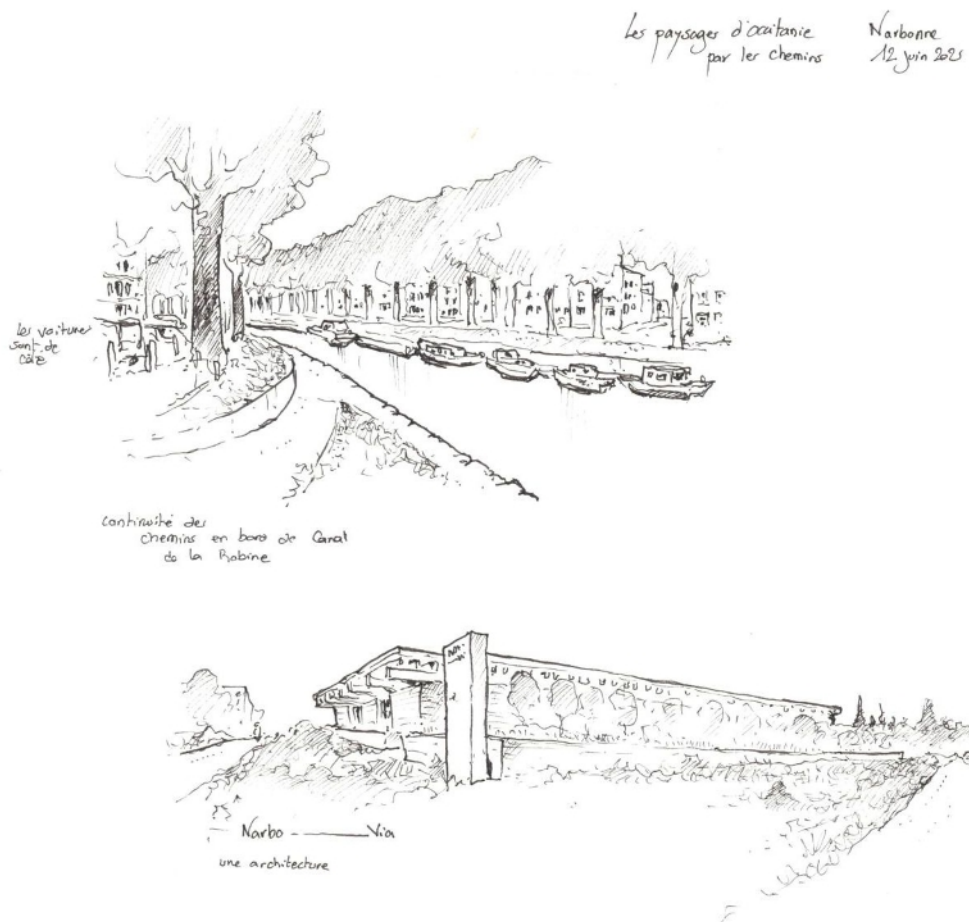


Éléments de synthèse

Alain Freytet

Les propos du grand témoin sont des commentaires des dessins produits tout au long de la journée. Ils ne sont pas tous repris dans cette synthèse.

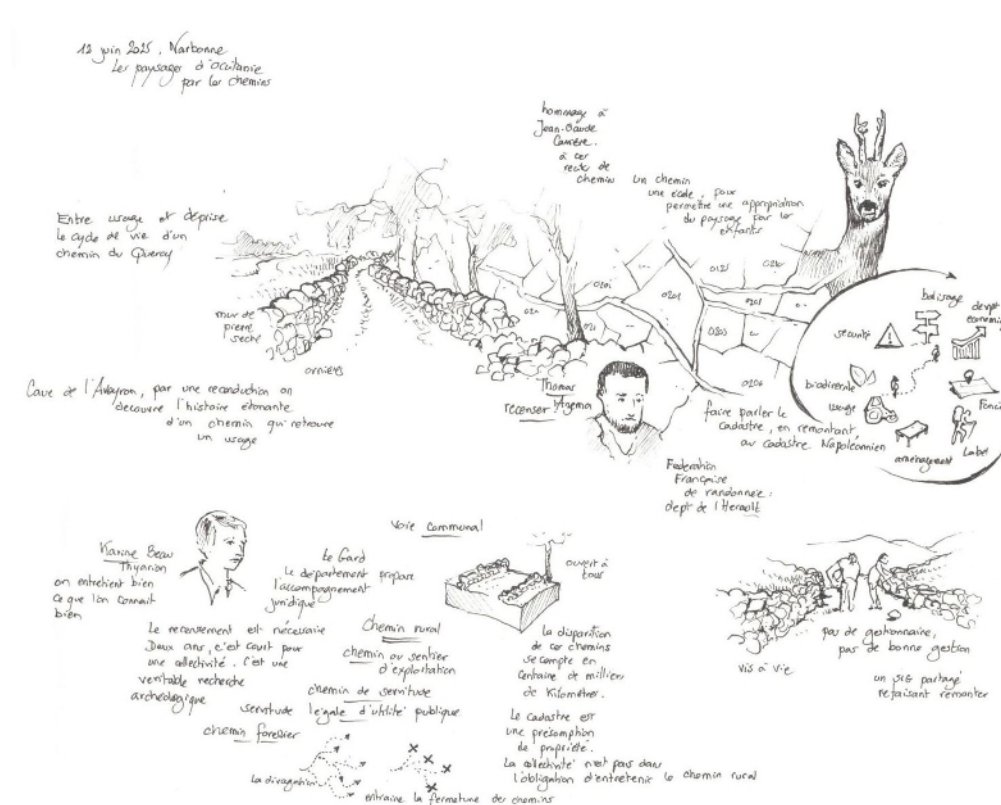
On arrive sur Narbovia, qui a tout compris dans son architecture, de la tension de cette plaine alluviale parfaitement horizontale. C'est vraiment un très beau bâtiment de Norman Foster, qui introduit aussi une certaine distance grâce aux plantations, mais des plantations très simples.



Et on voit le bâtiment. C'est la façon dont ces chemins arrivent sur, finalement, des lieux de lisibilité. La beauté d'un paysage tient aussi beaucoup au fait qu'il soit lisible. Le fait d'avoir, par exemple, ce mitage pavillonnaire qui rend illisible la concentration des bourgs et des villages va complètement faire perdre la lisibilité et donc de la beauté.

C'est pour ça que le ZAN, aujourd'hui c'est devenu un gros mot, mais c'est bien dommage. Il nous intéresse bien parce qu'on va garder la compacité de ces bourgs et ces villages et éviter que l'urbanisation prenne trop de place.

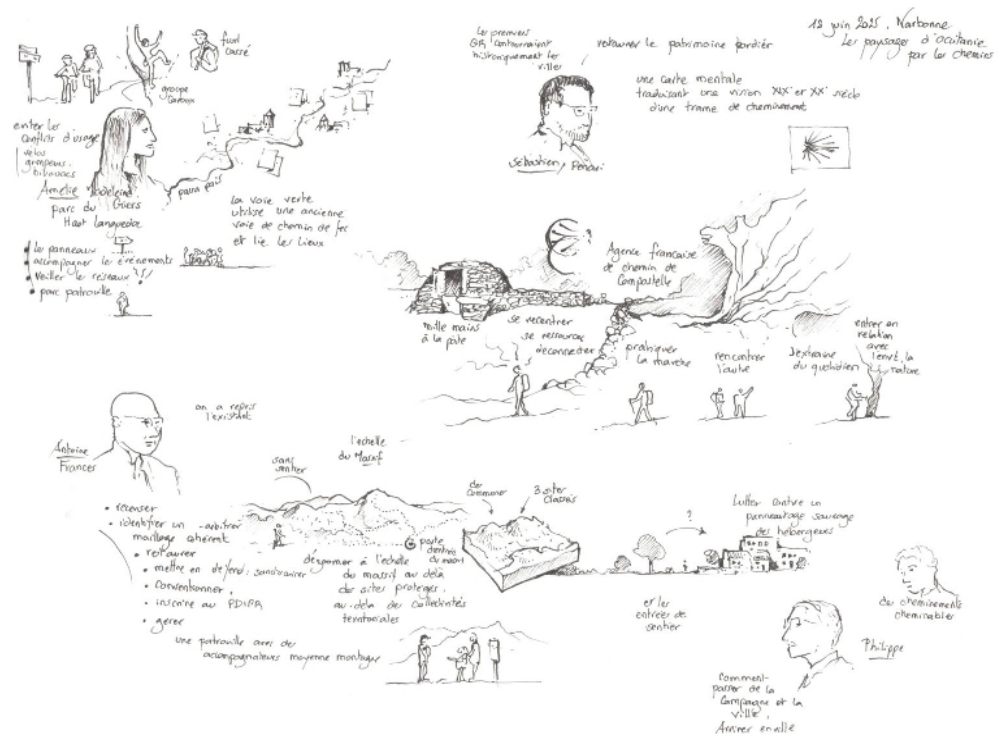
Odile, qui nous raconte Victor Hugo, la légende des siècles, l'héritage, vraiment, mais un héritage qu'elle mentionne bien comme étant mis en danger.



Et puis Nicolas, qui fait ce chemin de dessin que je vais refaire maintenant, à sa suite. On arrive avec Karine qui nous met vraiment dans le contexte, ça c'est le chemin rural, ça c'est le chemin d'exploitation, mais qui met aussi notre attention sur le fait que, attention, le chemin rural, il faut le recenser, et puis c'est par centaines de milliers de kilomètres que ces chemins disparaissent. Là, il y a vraiment une alerte majeure. Le cadastre n'est qu'une présomption de propriété, il faut travailler, recenser, il y a deux ans pour le faire, c'est très court, il faut que tout le monde s'y mette, parce que là, il y a un patrimoine absolument formidable qu'on risque de voir disparaître.

La petite vidéo, tout à fait remarquable, elle est surprenante, on se dit que le chemin va se refermer, d'un seul coup, au contraire, il se ré-ouvre. Il y a un bout de mur qui est tombé, mais tout n'est pas perdu, parce que le mur, pratiquement, il est là partout, il s'est fait juste un peu bousculer par la remorque, et finalement, c'est une des rares fois où je vois un observatoire photographique du paysage commenté de façon dynamique.

Thomas, là, qui nous répète que le recensement est vraiment important et qui nous rappelle, bien sûr, tous les enjeux, sécurité, balisage, développement économique, foncier. Il évoque les aménagements autour de ces chemins, certains posant question. Il nous dit aussi de faire parler le cadastre. On peut effectivement mettre le cadastre en relation.



L'image suivante, Amélie-Madeleine nous raconte tout le travail que peut faire un parc naturel régional, avec la Passa Païs qui arrive sur le Tarn. De savoir que cette voie verte utilise une ancienne voie ferrée, c'est super. La France était d'une richesse absolue dans tous ces réseaux de voies ferrées. Les voies qui restent sont des pépites. Le travail qu'il y a eu à faire pour créer ces cheminements mérite aujourd'hui une attention.

Antoine nous montre que la commune, la communauté de communes, le site classé, ce ne sont pas les bonnes échelles pour penser cheminement, penser réseau, mais qu'il faut vraiment se mettre à un niveau de territoire beaucoup plus vaste, un travail avec les paysagistes.

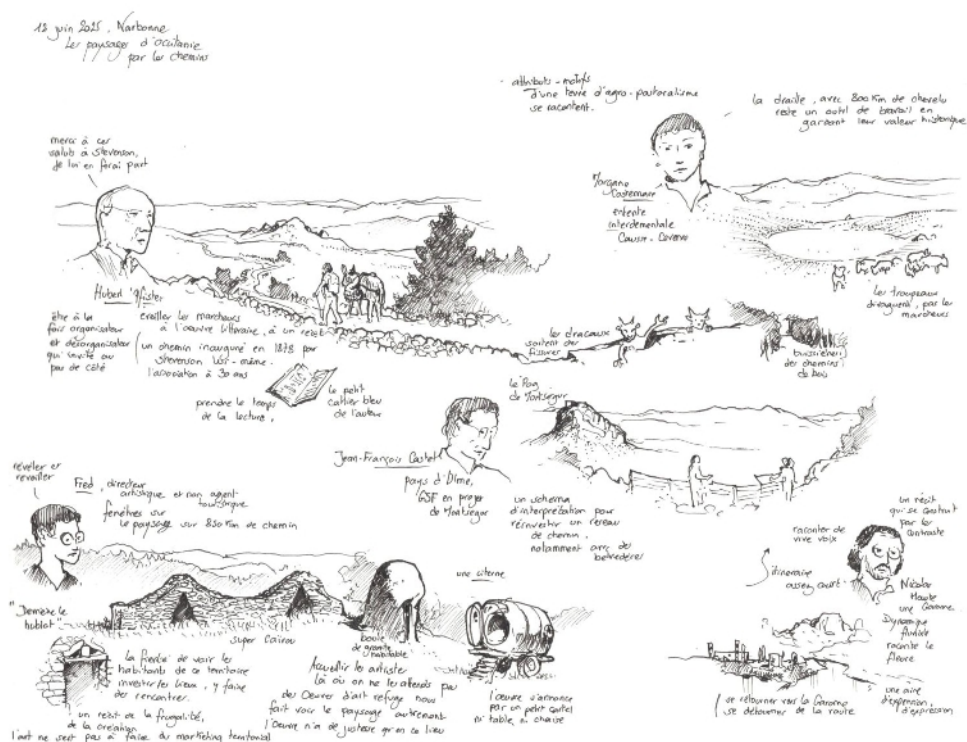
Antoine nous décrit comment recenser, identifier le maillage, et à un moment, sanctuariser, mettre en défense. Une zone sans sentier, un choix qui est fait volontairement, de dire, vraisemblablement pour la biodiversité, pour la tranquillité des habitants, pour le mystère aussi que ça va apporter, de se dire, sur cette montagne, il n'y a pas de chemin qui le traverse.

Avec Sébastien, on a une ramification qui s'étend à l'échelle de l'Europe. Pour une fois, effectivement, ce n'est pas le réseau routier des autoroutes qui lacère en rouge l'ensemble du territoire.

Pourquoi les gens font ça ? C'est d'abord pour se recentrer, se ressourcer, se déconnecter. De plus en plus, on parle de paysage et santé. Pratiquer la marche, on sait que bouger (Odile nous mentionnait tous les muscles) qu'il est important

de faire fonctionner, rencontrer l'autre, et là, aujourd'hui, on en a besoin, enfermés que l'on est devant ces écrans.

Mais rencontrer l'autre en vrai, voir marcher avec l'autre, faire des efforts avec l'autre, comme ça, et puis s'extraire du quotidien et rentrer en relation avec la nature. Philippe évoque ce passage de l'urbain à la campagne, comment on travaille ces entrées de sentier, comment on bascule et comment on peut permettre, peut-être, à chacun d'évoluer pour qu'il y ait des cheminements « cheminables ».



L'image suivante, c'est celle de cette dernière table ronde, avec Hubert, le désorganisateur de Stevenson, qui éveille les marcheurs à l'œuvre littéraire. C'est vrai que cet éveil est important parce que le paysage ne se joue pas que dans l'image, il se joue aussi beaucoup dans la littérature, les artistes qui ont écrit, la poésie, voire, parfois, la danse, le conte. Tout ce qui va permettre d'offrir des lectures dehors, devant des enfants, va toujours donner au paysage, une profondeur et une puissance, sans ressortir le petit cahier bleu de l'auteur...

Morgane, qui nous raconte ses attributs. Nous (les paysagistes), on préfère le terme de motif, le motif de paysage, mais je crois que c'est la même chose. Le motif est peut-être plus profond que le terme élément qui est dans la convention européenne du paysage. À un moment, vous voyez cet effet, je marche et d'un seul coup, je ne m'attendais pas à ça. Je suis mis en mouvement par les grandes dynamiques qui font bouger ce paysage. Les dracaux qui sortent des fissures. Et puis ces buisseries, ces chemins de buis magnifiques, que l'on va suivre, qui empêchent les animaux de sortir, qui nous guident, qui nous font de l'ombre.

Jean-François et Montségur avec cette délicatesse avec laquelle sont traités les points de vue, c'est-à-dire que là on n'est pas sur le point de vue démonstratif, il y avait tout de suite une vraie commande au paysagiste de dire on fera avec. Il y a juste une rambarde, on va juste s'élever, et, d'un seul coup, le paysage sur le POC de Montségur va se développer. Le Belvédère est un point, mais un point parmi d'autres.

Fred qui nous raconte cette commande artistique. C'est vrai que bien souvent, la commande artistique, elle est un peu banalisée. Mais là, on se rend compte que derrière l'œuvre d'art, il y a un directeur artistique, il y a une démarche, et que ce n'est pas une commande pour le marketing territorial.

Quand les pompiers viennent sur le bord, il y a l'appropriation du lieu. C'est vrai que la citerne, loger dans une citerne, si on dit ça à un agriculteur, ça va lui faire un petit peu drôle, mais c'est le jour où il va vraiment dormir dedans que le regard va changer ... L'important, c'est que l'œuvre est posée, il y a juste un tout petit cartel, mais il n'y a pas la batterie d'aménagements, ça donne vraiment à l'œuvre un statut d'objet parfaitement ancré dans son lieu. Elle n'est pas déplaçable et on ne peut pas la multiplier par 20 et la reproduire.

Puis Nicolas sur la Haute-Garonne, qui suit le fil d'un fleuve et d'une rivière. Ce sont quand même des fils absolument merveilleux qui vont faire s'enchaîner les lieux les uns avec les autres, qui permettent de se retourner vers la Garonne, de se détourner de la route et de l'autoroute. C'est l'aire d'expression, l'aire d'expansion du paysage à travers un fil, et parfois, c'est vrai que ces grands fils, ces grands itinéraires permettent de rentrer en communion avec tous les paysages et pas simplement avec les paysages remarquables.

Voilà, assez rapidement, ce que je retiens de ces échanges extrêmement vifs et intéressants.

Patrick Berg

Je voudrais remercier l'ensemble des organisateurs, des intervenants, l'équipe de Narbo Via et tout particulièrement les grands témoins. Un grand merci aussi à vous tous participants.

Nous allons vous interroger sur cette journée et sur ce que vous souhaiteriez pour l'année prochaine. Nous avons déjà quelques idées.